

CONSTRUCTION ET URBANISME : LIRE ET COMPRENDRE UN PLU ET PLUIH

Cette formation valide 4h de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier, et est capitalisable en vue de l'obtention du diplôme BUT - Gestion des entreprises et des administrations : gestion entrepreneuriat et management d'activités (Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6) - Code RNCP 35377.

Présentation

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUi-H) sont des documents d'urbanisme traduisant un projet global d'aménagement et de développement durable du territoire. Ils fixent les grandes orientations stratégiques d'aménagement et les règles d'occupation et d'utilisation des sols. Étant une base à l'instruction des autorisations d'urbanisme, leur compréhension constitue une valeur ajoutée importante.

Objectifs :

L'objectif de ce module est de :

- Repérer et comprendre les informations fournies par un PLU et PLUiH (vocabulaire et règles associées)
- Évaluer les droits à construire
- Rappeler les règles de prospects

Il a également pour objectif de répondre à l'obligation de formation des professionnels de l'immobilier imposée par la loi ALUR dans le cadre du renouvellement des cartes professionnelles.

Prérequis :

Aucun prérequis, cette formation s'adresse à tous les professionnels de l'immobilier désireux d'élargir leur champ de connaissances et de compétences dans la lecture, la compréhension et l'explicitation des règles d'urbanisme et des droits à construire.

ATTENTION : *Merci de candidater auprès du Responsable Pédagogique de la Formation*

Compétences visées :

- Comprendre l'esprit des PLU et PLUiH
- Maîtriser le vocabulaire
- Comprendre et connaître les informations contenues dans un PLU et PLUiH (notamment les informations de l'agglomération toulousaine)

Programme :

Partie théorique

- Principes et esprit des PLU
- La composition du PLUiH, les informations sur plan et document écrit
- Repérage des zonages
- Les orientations d'aménagement et de programmation
- Etc.

Partie pratique

- Cas pratique sur document au sein d'une commune de l'agglomération

Modalités d'évaluation

- QCM

Validation

- Délivrance d'une attestation de fin de formation

Responsable pédagogique

Nadège GUNIA

nadege.gunia@iut-tlse3.fr

IUT « A » - Paul Sabatier

Inscription Administrative

Mission Formation Continue et Apprentissage

mfca.formationqualifiante@univ-tlse3.fr

Prix : 248€ / personne

Déroulement de la formation :

Durée : 4h (ce stage est également proposé sur 7h avec approfondissement de certaines notions)

Dates : Voir calendrier des formations

(ou à la demande)

Lieu : Toulouse - Université Paul Sabatier - IUT

Nombre de participants :

Minimum : 5 personnes

Maximum : 10 personnes

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

Modalités d'enseignement :

- Présentiel
- Distanciel

Intervenant :

Marc MÉQUIGNON

Compétences en lien avec le diplôme

– RNCP 35377 :

RNCP35377BC001(NIVEAU3),
RNCP35377BC002 (NIVEAU3),
RNCP35377BC004 (NIVEAU2),
RNCP35377BC005(NIVEAU2)